

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2021

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL348

présenté par
M. Mis, rapporteur

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 9, substituer à la seconde occurrence du mot :

« et »

les mots :

« ainsi que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.